

Actualités

Cette actualité a plus de 6 mois !

Appel à manifestation d'intérêt sur des actions d'éducation et de promotion en santé-environnement

- [ESE](#)
-
- [- consultez l'AMI](#)

Article déposé par GRAINE ARA le jeu 03/02/2022 - 16:39

L'ARS lance ce jour l'appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités territoriales portant sur des actions d'éducation et de promotion de la santé-environnement.

Cet AMI suit l'objectif général de mener dans les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes des actions d'éducation et de promotion de la santé-environnement, dans un cadre collaboratif associant collectivités territoriales, ARS et acteurs éducatifs associatifs pour instaurer une dynamique durable. Plus précisément, il s'agit de :

- mener des actions d'éducation et de promotion en santé environnement, afin d'approfondir les sujets de santé-environnement et renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur leur santé et leur environnement
- établir une collaboration entre l'ARS et les collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions d'ESE dans le cadre d'un cofinancement
- favoriser l'émergence d'une dynamique ESE dans les départements autour des collectivités, de la mobilisation des référents départementaux d'ESE et de l'implication des acteurs éducatifs des territoires
- garantir la faisabilité des actions dans le contexte sanitaire actuel en s'appuyant sur des protocoles d'intervention adaptés aux mesures en vigueur.

La date limite d'envoi des manifestations d'intérêt par les collectivités est le 13 mars 2022 sur Démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amiese2022auprescollectivitesterritoriales>